



CONDUCTEUR(trice) EN TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS



J'aime la conduite, mais ce que je préfère, ce sont les contacts quotidiens avec mes passagers. Je ne suis jamais seule! Carine S.



Le métier

Le/la conducteur(trice) de voyageurs conduit en sécurité des autobus en ville ou des autocars, dans le cadre de transports scolaires, de lignes régulières et de navettes mais aussi lors de transports occasionnels et de voyages touristiques.

L'environnement de travail

Une diversité d'activités :

bus de ville, transport scolaire, lignes régulières, aéroports, tourisme et grand tourisme...

Les lieux et les conditions d'exercice peuvent être très différents selon l'activité du conducteur : conduite en ville ou à sa périphérie, à la campagne ou sur de longs trajets, les conditions de circulation, temps et horaires de travail, varient fortement.

Qualités

Ce métier nécessite :

- un bon relationnel
- être ponctuel(le)
- faire preuve de courtoisie
- avoir une bonne présentation et le sens de l'accueil, être diplomate
- savoir respecter le bien-être des passagers avec une conduite souple et appropriée et savoir respecter les autres usagers de la route.

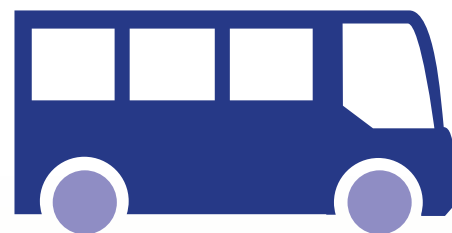
Evolutions possibles

- Moniteur/monitrice d'entreprise
- Technicien(ne) d'exploitation en transport urbain ou non-urbain
- Agent de planning en transport routier de voyageurs

COMMENT Y ACCÉDER

À partir de 21 ans :

- **CAP agent(e) d'accueil et de conduite routière** en 2 ans (sous réserve d'avoir 21 ans et d'être titulaire du permis B.)
> Page 33
- **Titre Professionnel de conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs**
> Page 37
- **Titre Professionnel d'agent(e) commercial(e) et de conduite du transport routier urbain de voyageurs**
- **Permis D + FIMO**



LE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS, URBAIN ET INTERURBAIN, EMPLOIE EN FRANCE QUELQUE 170 000 CONDUCTEURS.

Des milliers d'emploi sont prévus pour les années à venir avec notamment les nouvelles lignes d'autocar longue distance.